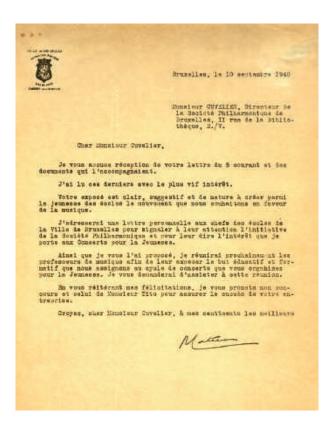
1.1 La Fédération des Jeunesses Musicales Wallonie-Bruxelles

1.1.1 Une histoire belge devenue mondiale, une naissance engagée



Automne 1940. Les Jeunesses Musicales voient le jour à l'une des époques les plus sombres de l'Histoire. Dans un monde fracturé où la raison ne régit plus les décisions, l'inquiétude a gagné les esprits et jamais il n'a semblé plus urgent et nécessaire de faire acte de résistance. Grâce au courage et à la présence d'esprit d'une poignée de personnes, la Belgique assiste en première mondiale à la création d'un mouvement offrant aux jeunes la possibilité - par le biais de l'Art - de se retrouver pour penser et construire ensemble une autre société. Dès leur naissance, absolument capitale en cette période de grands troubles, les Jeunesses Musicales sensibilisent les jeunes à l'importance de la Culture, ce composant essentiel à leur émancipation, leur sensibilité et envolée intellectuelle, et mettent en exergue les valeurs humaines les plus nobles, celles de la dignité, de la fraternité, de la liberté. Une lumière et un espoir au milieu du chaos.

La création des Jeunesses Musicales - Un acte de résistance

Sous l'impulsion de Marcel Cuvelier, Directeur Général de la Société Philharmonique de Bruxelles, le premier concert des Jeunesses Musicales voit le jour durant l'Occupation, le 17 octobre 1940, au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Cet événement réunit près de 1.600 étudiant·es de l'enseignement secondaire, suite à une lettre personnelle que Robert Catteau, Échevin de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Ville de Bruxelles, adressera aux directions des écoles pour leur dire l'intérêt qu'il porte aux « Concerts pour la Jeunesse », leur assignant « un but éducatif et formatif ».

Non sans raisons, le programme de ce premier « Concert pour la Jeunesse » fut entièrement belge : l'Orchestre National de Belgique dirigé par Louis Weemaels, le pianiste Marcel Maas et les compositeurs André-Modeste Grétry, César Franck, Jan Blockx et Peter Benoit.



« Le Palais des Beaux-Arts et la Société Philharmonique de Bruxelles auront servi de catalyseurs à la création du mouvement des Jeunesses Musicales, plus tard reconnues par l'UNESCO comme la plus grande ONG au monde en charge de la sensibilisation des enfants et des adolescents à la musique et dont la mission a pu être progressivement relayée auprès de millions de jeunes à travers la planète. »

Marcel Cuvelier - Visionnaire et entreprenant

Marcel Cuvelier, docteur en droit diplômé de l'ULB, est un sportif accompli qui participe à deux reprises aux Jeux Olympique dans l'équipe nationale d'escrime. Directeur Général de la Société Philharmonique de Bruxelles, il cultive l'ambition notamment de renouveler le public des salles de concerts en y attirant les jeunes. Les événements tragiques de l'époque lui donnent l'occasion de concrétiser son idée, associée au vœu de les soustraire à l'emprise de l'occupant. Les jeunes n'ont à ce moment aucune possibilité de loisir. Les sports sont interdits, le théâtre peine à se relever, le cinéma est encombré de productions allemandes.

La naissance de ce projet musical et clandestin qui rassemble des jeunes gens et des jeunes filles à l'insu des Allemands par un minutieux système de « chuchotements », toute publicité étant proscrite, prend forme dans les écoles et a permis le développement de ce qui deviendra le mouvement mondial des Jeunesses Musicales.

Ce fut aussi l'origine des « délégués JM », notion qui impliquait le partage des responsabilités entre l'élève et l'enseignant. Le succès est rapide, le résultat au-delà de toute espérance.

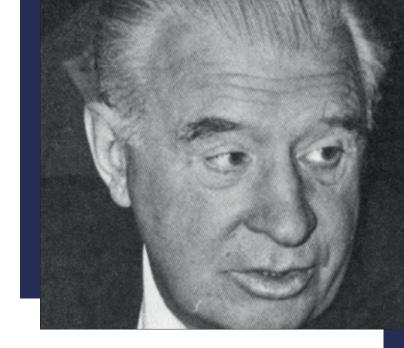
La formule mise en place de concerts privés, réservés à un auditoire d'abonnés, élude rapidement les quelques craintes des premiers concerts. Le projet draine des foules enthousiastes de jeunes, ce malgré les circonstances d'accès au concert souvent périlleuses : alertes, fouilles dans la rue, ordres de travail, voire arrestations...

Le nombre de membres et de « Concerts pour la Jeunesse » augmente rapidement et les actions se diversifient. La saison 1940-1941 compte 2.400 membres et 4 concerts symphoniques. La saison 1944-1945 compte déjà 12.000 membres et 6 concerts symphoniques joués chacun cinq fois.

On y entend des programmes de musique classique et contemporaine, la création d'œuvres dédiées aux JM (Joseph Jongen, Francis de Bourguignon, Marcel Poot...), la création du Chant des Jeunesses Musicales...

Les inscriptions aux concours instrumentaux des Jeunesses Musicales sont nombreuses. L'attribution des prix se déroule devant des salles combles de quelques 3.000 jeunes qui entonnent la « Brabançonne », symbole d'espoir, alors qu'un cordon d'huissiers guettent attentivement les abords de la salle de visites impromptues de soldats allemands.

En témoigne le « Livre d'Or 1940-1945 » édité à l'occasion du 5ème anniversaire des Jeunesses Musicales, remerciements, expressions de gratitude et reconnaissance envers Marcel Cuvelier affluent par la voix des quelques milliers de membres. Il est également évoqué qu'en ces temps troublés, nombreux critiquaient les délassements auxquels s'adonnait la jeunesse mais rares étaient ceux qui s'étaient efforcés, comme Cuvelier, de leur procurer une formation artistique et de susciter en eux le goût du Beau.



Il dira en 1950, lors du 10 eme anniversaire des JM: « Les Jeunesses Musicales se sont accrues dès les premières années à des dizaine de milliers de membres rien qu'en France et en Belgique. D'où vint ce succès immédiat? Du fait que cette idée est née au moment où elle devait naître, au moment où sa nécessité se faisait sentir. »

Les deux premières saisons sont programmées par la Société Philharmonique de Bruxelles, puis suite à la création de l'asbl « Jeunesses Musicales - Muzikale Jeugden » le 24 septembre 1942, les cycles de concerts sont organisés par les « Jeunesses Musicales ».

Homme de projets - qu'il mène généralement à bien -, Marcel Cuvelier dispose d'un puissant réseau de relations dans les milieux étatiques, artistiques, littéraires et musicaux, belges et internationaux. Il prend également les fonctions de directeur du Concours Musical International Reine Elisabeth de Belgique dès sa conception en 1951 et est nommé secrétaire général du Conseil International de la Musique de l'Unesco à Paris. L'ambition première de faire du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles l'une des premières « Maison de la Culture » en Europe, ce, grâce à la vision de la reine Elisabeth et de son mécène Henri Le Bœuf lors de sa création, un lieu où tous les arts cohabitent, la Musique, le Théâtre, les Arts Plastiques et le Cinéma, explique le fait d'avoir pu mener à bien l'organisation d'événements si prestigieux.

Les précurseurs

Selon les mots de Cuvelier lui-même, l'idée des Jeunesses Musicales n'avait rien de nouveau. Mais l'organisation de concerts s'adressant à un public exclusivement jeune était à l'époque une initiative originale.

L'histoire de la musique foisonne d'exemples de jeunes gens pratiquant la musique, souvent à un haut niveau. Il faut attendre la toute fin du 19ème siècle pour voir apparaître une organisation s'occupant de l'écoute musicale des jeunes. Cet honneur revient tout d'abord aux frères Damrosch, dont l'un fut superviseur de la musique des écoles publiques de New York, fondant les « Young People's Concerts ». Les programmes y étaient purement classiques et introduits par le chef lui-même. L'homme d'affaires et mélomane éclairé, Robert Mayer, assiste à des concerts de Damrosch. Il fonde à son tour à Londres, en 1919, les « Robert Mayer Children's Concerts ».

Le succès est tel que rapidement des subventions publiques sont octroyées et le projet est inclus dans le programme scolaire. Il soutenait que la réussite de ces concerts dépendait de trois facteurs : le refus de faire des concessions en termes de qualité, l'engagement d'interprètes de haut niveau et la collaboration active des enseignants.

Les concerts pour les jeunes

De fait, la création des Jeunesses Musicales répondait à un besoin et à une nécessité. Mais pour conduire à bien une telle entreprise, en plus d'être le fondateur, Marcel Cuvelier était reconnu aussi pour ses talents d'organisateur, intelligent, courageux, persévérant et perspicace, promoteur inlassable et animateur de manifestations artistiques. Il y faisait régner un esprit de collaboration, de cordialité, toute suggestion intéressante trouvant un accueil favorable, son seul désir étant de voir s'étendre encore davantage l'essor du mouvement.

La formule « intra scolaire » faisait merveille, Marcel Cuvelier voyait se confirmer le bien fondé de son programme éducatif - « éveiller la sensibilité de la jeunesse » - et social - « permettre à tous les jeunes de toutes les classes sociales d'aborder la musique, le théâtre et le cinéma dans les conditions les meilleures et à la portée de toutes les bourses ».

Notons que les Jeunesses Musicales seront à l'initiative des Jeunesses Artistiques réunissant (en 1950) les Jeunesses Théâtrales et les Jeunesses de l'Ecran, assurant la coordination des innombrables activités. Mais la musique demeurait la priorité, d'autant que les activités des Jeunesses Musicales se multipliaient rapidement.

Selon Marcel Cuvelier, deux modes d'accès à la musique s'envisagent à cette époque : celui des concerts à prix réduit pour la jeunesse et celui du concept de « Musique pour les Jeunes et par les Jeunes » auquel il tient plus que tout. Le premier rassemblait des classes entières, sous la surveillance de leurs professeurs, venues écouter des programmes conçus souvent sans tenir compte du

degré de compréhension de l'auditoire. Avec le second, il suffisait selon lui d'inverser la proposition en partant des jeunes et de leur aspiration naturelle au beau, « à l'âge où l'intelligence se forme et où la sensibilité connait sa force la plus grande. »

Un grand pas vient d'être posé, celui d'intégrer la culture musicale dans l'enseignement, s'adressant d'une part à une jeunesse frustrée de musique dans son éducation, d'autre part, aux musicien·nes, inquiet·es aussi de l'avenir de leur art, qui tendent à aider cette jeunesse. Les jeunes assistent aux répétitions générales. Les plus grands artistes se rendent dans les écoles secondaires...

Une organisation culturelle, une école de la vie

Les mouvements de jeunesse n'avaient jusqu'alors envisagé l'éducation que sur des bases physiques et sportives. Les Jeunesses Musicales venaient combler cette lacune par un élément neuf qui consistait à porter sur le plan intellectuel un système de pensée et un affinement de la sensibilité.

Le mouvement se base sur la confiance faite aux jeunes, filles et garçons, dans un esprit libre où toutes et tous sont appelé·es à se connaître et à se côtoyer au travers de la musique, langage universel par excellence ; il fait appel à l'esprit d'initiative, à la responsabilité individuelle de chaque affilié·e. En ce sens, il est une incarnation de leur rôle social, une préparation volontaire à l'école de la vie.

Selon Marcel Cuvelier, l'éducation, pour être efficace, ne peut pas être imposée ni indifférente, elle doit être consentie par celui qui veut apprendre. Il revendique la participation des jeunes à leur mouvement. Il fait appel à l'idéal inné de la jeunesse, à son esprit d'engagement et à son sens de l'initiative.

La clé de ce succès, c'était bien entendu les « délégué·es », épines dorsales du mouvement et chevilles ouvrières du recrutement. Ces militant·es de la base faisaient partie d'emblée de la réflexion permanente sur les activités du mouvement. Marcel Cuvelier lui-même présidait les réunions de présentation du programme, entouré par le « délégué général » et les « délégué·es d'écoles » : professeurs et jeunes étudiant·es confondu·es. On y expliquait la raison du choix des programmes et des interprètes, souvent en présence de l'un d'eux et la réunion s'achevait par un récital. Puis on distribuait le matériel de lancement de saison : les affiches, les prospectus, les cartes de membres...

Les jeunes les plus motivé·es participent aussi aux activités des « comités » et se spécialisent dans un domaine spécifique permettant à chacun·e de s'épanouir au sein d'une discipline et de s'initier à la démocratie de la vie sociale et associative. Au fil des ans, ces « comités » se mutliplient autour des réunions de préparation et de promotion des programmes, animés par le « comité des déléqué·es ».

- Le « Comité de Diffusion » travaille la publicité des programmes et entretient des contacts avec les délégués d'autres villes et d'autres pays;
- Le « Comité des Spectacles » organise des concerts par des étudiants de conservatoires;
- Le « Comité de Direction » des Cahiers JM est responsable de la parution six fois par saison d'une revue rédigée par des jeunes, traitant de sujets musicaux et de toutes autres disciplines artistiques. Dès les années 1950, un journal Jeunesses Musicales deviendra le bulletin officiel de la Fédération Nationale des JM de Belgique et sera édité dans les deux langues nationales. Son tirage dépassera les 15.000 exemplaires;
- Le « Comité de Réception » est chargé d'organiser les événements festifs (anniversaires du mouvement, loger les invités...);
- Le « Comité de la Discothèque » assurait une fois par semaine des concerts de musique enregistrée, à l'époque où les disques LP n'étaient pas encore accessible sur le marché. Ce comité fut l'élément fondateur de la Médiathèque de Belgique (actuel PointCulture) sous l'impulsion de Jean Salkin;
- Le « Comité Radio » préparait chaque semaine une émission JM sur les ondes nationales et internationales, dédiée à l'actualité des JM et à l'agenda des activités.

Les Jeunesses Musicales, universelles et mondiales, sur base du modèle belgo-français

L'objectif de Marcel Cuvelier était l'expansion du mouvement dans d'autres villes belges et au-delà de nos frontières. Dès 1941, il entretient des contacts étroits avec René Nicoly, figure notoire de la vie musicale française qui s'intéresse particulièrement à ces « Concerts pour la Jeunesse ».

Les Jeunesses Musicales de France seront créées dès la libération en novembre 1944. Les plus hautes personnalités et instances musicales ainsi que les institutions parisiennes y apportèrent leur soutien enthousiaste. Après avoir rassemblé 2.500 membres dès la première saison, les JMF atteignaient en 1946 plus de 50.000 membres à Paris et 150.000 dans les principales villes du pays, succès sans précédent.

Marcel Cuvelier et René Nicoly créent, après la guerre, une Fédération Internationale des Jeunesses Musicales qui voit officiellement le jour à Bruxelles le 17 juillet 1945 et qui sera consacrée les 16 et 17 mai 1946 au Palais des Beaux-Arts à l'occasion d'un premier congrès international au cours duquel on retrouve des observateurs venus des États-Unis, de Grande-Bretagne, du Grand-Duché de Luxembourg, des Pays-Bas et d'Italie.

Les premières années seront souvent agitées de discussions passionnées. Mais ce qui est essentiel - et demeure le moteur du mouvement -, fut le but même des Jeunesses Musicales : « diffuser parmi la jeunesse la connaissance et le goût de la bonne musique et des arts en général » (1946, statuts de la FIJM, art. II). En 1952, au Congrès de Genève, on ajouta : « en faisant la plus large place dans l'organisation du mouvement à l'initiative et au travail des jeunes eux-mêmes, en dehors de toute considération politique, raciale, religieuse ou linguistique ».

Ces statuts ont évolué, de mouvement de jeunesse au moment de leur fondation, pour chacun des pays membres, les Jeunesses Musicales prennent des formes et des actions différentes selon les politiques éducatives et culturelles nationales en vigueur.

« En Fédération Wallonie-Bruxelles, les Jeunesses Musicales ont petit à petit remplacé les cours de musique absents de l'enseignement fondamental et pour les écoles secondaires ont suivi une évolution par l'ouverture des programmes des concerts à toutes les musiques de toutes les cultures... »

¹ 1946, statuts de la FIJM, art. II



EN BREF

Dans ce contexte particulier, la naissance clandestine des Jeunesses Musicales fut motivée par la volonté de créer une opportunité d'échapper à l'emprise de l'occupant, avec pour mission « La musique pour les jeunes et par les jeunes, d'éveiller la sensibilité musicale des jeunes de toute condition [...] et d'établir un lien entre le phénomène musical et la culture générale ».



Dès la fin de la guerre, les Jeunesses Musicales s'internationalisent via les Jeunesses Musicales Internationales qui fédèrent, au gré des années, jusqu'à une soixantaine de pays. La mission première des Jeunesses Musicales a ainsi pu être progressivement relayée auprès de millions de jeunes à travers le monde tout en restant fidèle à son principe fondateur tout au long de son histoire.

Ce combat des Jeunesses Musicales, qui a puisé sa source dans l'une des périodes les plus tragiques de notre Histoire, revêt encore tout son sens 82 ans plus tard, dans un monde agité où jamais il n'a paru plus essentiel, plus nécessaire de défendre et réaffirmer les valeurs d'écoute, de respect, de partage. L'éducation à la culture et à la musique incarne cette force et cette capacité à faire naître en chacun de nous un esprit libre et curieux. La culture possède une universalité par sa profondeur et constitue un vecteur déterminant pour permettre à notre jeunesse d'apporter sa part au microcosme sociétal qui l'entoure ainsi qu'au monde d'aujourd'hui et de demain. Telle est la vision des Jeunesses Musicales et les valeurs qu'elles défendent et véhiculent notamment au travers de la voix de leurs artistes.

